



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/1  
31 mai 2011

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-quatrième réunion  
Montréal, 25 – 29 juillet 2011

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. État des contributions et décaissements.
5. État des ressources et planification :
  - a) Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
  - b) Plans d'activités de 2011-2014 et retards dans la soumission des tranches annuelles;
  - c) État de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

6. Mise en œuvre du programme :
  - a) Surveillance et évaluation :
    - i) Stratégie pour la diffusion et la communication des enseignements tirés;
    - ii) Rapport sur l'examen du document « Regulations to Control Ozone Depleting Substances : a Guide Book (2000) » (Guide de la réglementation pour le contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone »;
  - b) Rapports périodiques au 31 décembre 2010 :
    - i) Rapport périodique global;
    - ii) Agences bilatérales;
    - iii) PNUD;
    - iv) PNUE;
    - v) ONUDI;
    - vi) Banque mondiale;
  - c) Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2010.
7. Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise de rapports.
8. Propositions de projets :
  - a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
  - b) Coopération bilatérale;
  - c) Amendements aux programmes de travail de 2011 :
    - i) PNUD;
    - ii) PNUE;
    - iii) ONUDI;
    - iv) Banque mondiale;
  - d) Projets d'investissement.
9. Rapport sur la mise en œuvre des projets de destruction (décision 58/19).
10. Rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décisions 59/45, 62/62 et 63/62).

11. Comptes provisoires de 2010.
12. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport.
15. Clôture de la réunion.

---